



## PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet  
Service interministériel de défense et  
protection civiles

Gap, le 08 août 2018

Affaire suivie par : Rémi Alberti  
Téléphone : 04.92.40.48.14  
Courriel : [remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr)

### **Relevé de conclusions** **Audioconférence Glissement de terrain Haut-Guil** **08 août 2018**

#### **Suivi du glissement :**

RTM, CD 05 et CCGQ : Pas de mouvement significatif.

- Investigations en cours avec la SAGE sur la fiabilisation des caméras (propositions à débattre lors de la prochaine « conférence des spécialistes »).
- Propositions de surveillance à déplacer vers le compartiment Ouest (propositions à débattre lors de la prochaine « conférence des spécialistes »).

Météo : Orages cet après-midi, plus marqués jeudi. Week-end calme, orages lundi.

#### **Circulation :**

**Route provisoire :** Pas de problème relevé hormis deux camping-cars en difficulté, aidés par les personnes présentes sur les lieux (Monsieur le Maire d'Aiguilles notamment).

- La question de la personne à prévenir en cas d'incident sur la route provisoire est posée. Monsieur le Maire d'Aiguilles peut être destinataire de tels appels (il pourra, le cas échéant, faire intervenir les ASVP, présents jusqu'au 18 août). La Gendarmerie peut être appelée en cas de menace envers la sécurité des personnes. *[Note : L'astreinte du CD 05 peut également être une porte d'entrée, selon la nature de la demande].*

**Route définitive :** Le CD 05 travaille avec les entreprises du lot 1. Les zones de dépôt de matériaux sont en cours de précision. Les réunions associant les élus, puis la population, sont rappelées.

- Orange demande des précisions sur le dévoiement de la fibre. Il est précisé qu'une première phase de travaux interviendra en septembre/octobre 2018, et une seconde partie fin 2019.
- Ouverture des plis hier pour la construction des ouvrages d'art. Le marché pourra prochainement être passé.

**Piste de Marassan :** calibrage effectué mais correction à effectuer au droit du chemin d'accès d'un exploitant forestier.

***Prochaine audioconférence le mercredi 22 août à 11heures.***